

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

de l'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

"LE LEADERSHIP EST UN CHOIX. C'EST LE CHOIX D'AGIR."

- SETH GODIN, ANCIEN RESPONSABLE DU MARKETING DIRECT CHEZ YAHOO

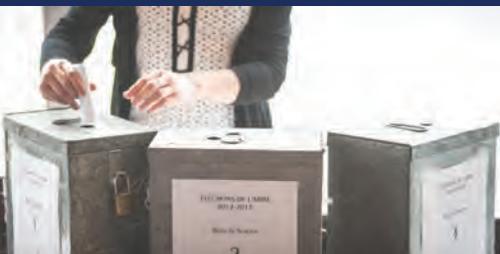


TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE L'AJBM	1	LES COMITÉS	
LE RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	2	DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET PROFESSIONNEL	14
LE RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	5	FINANCEMENT	15
LE RAPPORT DU PRÉSIDENT SORTANT	6	FORMATION	16
LE RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE	7	RECHERCHE ET LÉGISLATION	17
LE RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE	8	RELATION AVEC LES MEMBRES	19
LES COMITÉS		SERVICES JURIDIQUES <i>PRO BONO</i>	20
ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES	9	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	22
AFFAIRES PUBLIQUES	11	ÉCOCOMITÉ	23
COMMUNICATIONS	12	DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE	24
CONGRÈS ET GALA	13	115 ANS D'HISTOIRE	25
		L'AJBM EN IMAGES	26

L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

L'AJBM est une association fondée en 1898 qui regroupe les avocat(e)s de 10 ans et moins de pratique inscrits à la section de Montréal du Barreau du Québec. L'AJBM est dirigée par un Conseil d'administration formé de 15 avocat(e)s qui offrent bénévolement leur temps afin d'assurer la poursuite des objectifs de l'AJBM, et ce, en collaboration avec ses comités, un secrétariat permanent et plus d'une centaine de bénévoles. Un Conseil des gouverneurs composé de membres éminents de la profession juridique et du monde des affaires agit également à titre de comité consultatif de l'AJBM.

L'AJBM, qui rassemble aujourd'hui plus de 4500 membres, est de ce fait une des plus grandes associations de jeunes avocats au monde, en terme de nombre pour une seule ville. L'AJBM représente des jeunes avocats oeuvrant dans tous les domaines du droit, où ils font leur marque sur le plan professionnel. Ses membres sont la relève de la profession à l'échelle locale, nationale et internationale. Ils forment un groupe influent, engagé dans la communauté et sont appelés à devenir des chefs de file dans toutes les sphères de la société.

MISSION

Sa mission est double. D'une part, elle veille à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres. D'autre part, elle fournit de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique auprès de différents segments de la population et organise des activités de bienfaisance. Dans l'ensemble, elle vise à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.

Ainsi, l'AJBM demeure l'intervenant majeur et incontournable en ce qui concerne la défense et la promotion des intérêts de ses membres.



Conseil d'administration 2012-2013

Première rangée (de gauche à droite)

M^{es} Marie-Hélène Beaudoin | Gacia Kazandjian | Andréanne Malacket | Marie Cousineau (Présidente) | Frédéric Carle | Catherine Ouimet (Directrice générale) | Christine Aubé-Gagnon.

Deuxième rangée (de gauche à droite)

M^{es} Marie-Claire Lachance | Anaïs de Lausnay | Adel Khalaf | Paul-Matthieu Grondin | Roberto Savarese | Astrid Daigneault-Guimond | Frédéric Pagé.

Absents de la photo : M^{es} Louis-Paul Héту et Caroline Larouche

PRÉSIDENCE

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE
ME MARIE COUSINEAU



CHERS MEMBRES,

Voilà que mon mandat en tant que Présidente de l'Association du Jeune Barreau de Montréal tire à sa fin. Ce périple, que j'ai entamé en mai 2012, m'a permis de vivre des expériences extraordinaires et de rencontrer des personnes inspirantes. C'est avec nostalgie que je termine mon mandat, mais surtout avec énormément de fierté et un sentiment du devoir accompli.

Au cours de la dernière année, les administrateurs, employés et bénévoles de l'AJBM ont réfléchi, planifié et exécuté tant de choses qu'il me serait impossible de toutes les énumérer dans ce rapport. Permettez-moi toutefois de vous brosser un portrait des beaux accomplissements de cette année. Pour les autres réalisations, toutes aussi extraordinaires, je vous invite à feuilleter le présent rapport.

BOURSE AJBM

Après 3 années de planification et de travail acharné, l'AJBM a lancé cette année sa première Bourse de démarrage de cabinet. Avec la collaboration des partenaires de l'AJBM, cette bourse a pour objectif d'encourager nos membres entrepreneurs à lancer leur propre cabinet et de les appuyer dans leurs démarches. L'identité du gagnant ou de la gagnante de la première bourse, d'une valeur de 15 000\$, sera dévoilée pendant le Congrès.



GUIDE DE DÉMARRAGE

Démarrer sa propre entreprise est un défi de taille. En plus de devoir investir temps et argent, les entrepreneurs doivent souvent faire face à des questions légales. C'est en ayant cela en tête que l'idée du Guide de démarrage est née en 2005. La première édition du Guide, parue en 2009, se voulait un outil pour toute personne – juriste ou non – désirant démarrer sa propre entreprise.

Nous sommes très fiers de vous avoir offert, cette année, une version mise à jour du Guide, qui contient une vingtaine d'articles traitant de tout ce qui touche le démarrage d'une entreprise. Rendez-vous sur notre site internet ajbm.qc.ca pour consulter la version électronique du Guide et la référer à vos clients ou collègues!

COLLOQUE « LEADERSHIP AVEC UN GRAND ELLE »

Dans un milieu d'hommes, les femmes doivent faire preuve de leadership afin de s'y tailler une place de choix. En ce sens, l'AJBM s'est donné pour mandat cette année de mettre de l'avant cette réalité et ainsi promouvoir la présence des femmes dans le milieu juridique et des affaires.

C'est ainsi qu'est né le Colloque « Leadership avec un grand elle », une nouvelle activité à l'initiative de l'AJBM, ayant comme objectif d'aborder le leadership au féminin en sensibilisant les avocates et les femmes d'affaires sur leur avancement professionnel et en démystifiant les enjeux reliés aux femmes au sein du milieu des affaires. La première édition du Colloque, qui a eu lieu le 19 février dernier, a connu un succès retentissant.

115^E ANNIVERSAIRE DE L'AJBM

Depuis sa fondation en 1898, l'AJBM a eu un rôle central à jouer au sein de la communauté montréalaise et québécoise. Cette année, nous avons voulu valoriser l'histoire riche de l'AJBM, en publiant notamment des capsules historiques dans nos différents outils de communication.

L'année 2013 marque le 115^e anniversaire de l'AJBM et c'est lors du Bal du 115^e, qui aura lieu le 11 mai prochain, que nous soulignerons les moments importants de son histoire.

"LE LEADERSHIP EST UN CHOIX. C'EST LE CHOIX D'AGIR."

- SETH GODIN, ANCIEN RESPONSABLE DU MARKETING DIRECT CHEZ YAHOO

NOTRE PRIORITÉ : NOS MEMBRES!

Cette année, l'AJBM a organisé pas moins de 40 activités à caractère social ou professionnel.

Du côté de la formation, l'AJBM a offert une soixantaine d'heures de formation que ce soit dans le cadre de notre calendrier de formation annuelle, de notre Congrès annuel, de la Conférence Legal.IT 7.0, du Colloque « Leadership avec un grand elle » ou du Forum sur la gestion de cabinet.

Nous avons également tenu la 6^e édition du Gala de l'AJBM « Les leaders de demain », lors duquel 7 de nos membres se sont distingués en remportant le prix Avocat AJBM de l'année dans leur catégorie respective.

L'AJBM VOUS GARDE INFORMÉS!

Que ce soit par l'entremise du Blogue du CRL, de la publication de textes « 10 jugements essentiels », ou par les prises de position publique, l'AJBM s'assure que ses membres sont informés des plus récents développements législatifs, jurisprudentiels et d'actualité publique.

De plus, les membres de l'AJBM ont maintenant accès aux applications AJBM pour iPhone, Android et BlackBerry afin de rester informés des plus récentes nouvelles. Téléchargez-les!

SERVICES PRO BONO

L'AJBM a maintenu cette année sa mission d'offrir des services juridiques *pro bono* à la population montréalaise et québécoise. Nos membres bénévoles ont ainsi donné près de 1200 consultations dans le cadre des Services de Préparation à l'audition (SPA) devant la Cour du Québec (division des petites créances), la Régie du logement et la Commission des relations du travail, ainsi que dans le cadre du Service d'information juridique (SIJ) à la Cour municipale de Montréal.

À cela s'ajoutent les centaines de consultations offertes dans le cadre des services Juri-Conseil aux entreprises et « Mercredi, j'en parle à mon avocat! », ainsi que la traditionnelle Clinique juridique téléphonique, qui se tiendra exceptionnellement pendant le Congrès du Barreau du Québec, le 1^{er} juin prochain.

AIDE JURIDIQUE

Lors d'une rencontre avec le ministre de la Justice, M^e Bertrand St-Arnaud, nous avons fait part des préoccupations partagées par plusieurs membres de l'AJBM concernant la lourdeur administrative du système d'aide juridique québécois. Je suis heureuse de vous partager que le ministre a porté une oreille attentive à nos propos et s'est dit très intéressé à entendre nos commentaires de façon plus détaillée.

Un rapport écrit est en voie d'être achevé par le sous-comité de l'Aide juridique de l'AJBM et sera présenté au ministre St-Arnaud au cours du prochain mandat.

Cette réalisation est d'autant plus importante que l'AJBM a été l'instigatrice du premier bureau d'assistance judiciaire au Québec se trouvant à être le précurseur du système d'aide juridique tel que nous le connaissons aujourd'hui.



REFONTE DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

L'AJBM a travaillé très fort cette année pour mettre à jour et traduire ses règlements généraux. Les modifications, qui seront présentées à l'assemblée générale pour ratification, ont pour objectif d'actualiser et d'uniformiser les règlements généraux, et de les rendre accessibles autant en français qu'en anglais.

L'AJBM SE DÉMARQUE À L'INTERNATIONAL

Cette année, l'AJBM a maintenu et développé des contacts avec des associations de jeunes avocats d'Afrique, de la France, de la Belgique, de la Suisse, du Royaume-Uni, des États-Unis et d'Haïti.

L'AJBM a également été représentée lors de concours oratoires tenus aux États-Unis, au Rwanda, en Belgique et en Suisse.

Cette présence permet à l'AJBM d'augmenter les échanges entre jeunes avocats issus dans quatre coins du globe et de promouvoir le talent de nos membres sur la scène internationale.

MILLE MERCIS!

Les réalisations de cette année ont pu être accomplies grâce à l'effort de nombreuses personnes. Tout d'abord, je tiens à remercier les employées de la permanence de l'AJBM, Marie-Noël Bouchard, coordonnatrice aux communications et au financement, Catherine Taleb, coordonnatrice aux activités et projets, ainsi qu'à nos deux coordonnatrices aux services juridiques *pro bono*, Émilie Gonthier et Fannie Tremblay. Votre énergie nous permet de nous dépasser chaque année.

Un grand merci à la Directrice générale de l'AJBM, M^e Catherine Ouimet, qui m'a épaulé tout au long de l'année et a rendu mon mandat d'autant plus agréable.

Merci à tous les membres de mon conseil d'administration, pour leur confiance, leur loyauté et leur dévouement. Nous pouvons tous être très fiers de ce que nous avons accompli ensemble cette année. Un merci particulier à M^e Frédérick Carle, pour ses précieux conseils à titre de Président sortant, à M^e Gacia Kazandjian, Secrétaire-trésorière, qui quitte le Conseil après trois ans de précieux services à l'AJBM, et finalement à M^e Andréanne Malacket, qui a été une Vice-présidente extraordinaire et à qui je souhaite beaucoup de succès pour son mandat de présidence.

Merci à mon cabinet Heenan Blaikie, qui m'a toujours appuyé dans mon désir de m'impliquer et donner de mon temps à l'AJBM. Merci finalement à mon conjoint Ed et à mon fils Nicolas, 2 ans, qui m'ont permis de m'absenter de temps en temps et m'ont supporté tout au long de l'année. Je me sens endettée envers vous. Merci aussi à ma maman qui m'accorde un soutien si précieux et sans qui je n'aurais probablement pas eu le courage d'accepter la présidence de l'AJBM cette année.

Merci à vous tous, pour m'avoir alloué votre confiance.

Au plaisir de vous recroiser prochainement à d'autres activités de l'AJBM.



M^e Marie Cousineau, Présidente

DIRECTION GÉNÉRALE



RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
ME CATHERINE OUIMET

UNE AJBM EN SANTÉ PLUS QUE JAMAIS

En 2010-2011, l'AJBM adoptait un nouveau plan stratégique privilégiant entre autres le développement du sentiment d'appartenance des membres à son endroit par l'entremise de valeurs de communication, de fraternité et d'engagement. Trois ans plus tard, nous pouvons définitivement annoncer qu'il s'agit d'une mission accomplie!

Avec les nombreux projets mis de l'avant pour et par les membres depuis quelques années, l'intérêt des jeunes avocats envers les affaires de leur Association est à son comble. À peine l'année était-elle amorcée, que l'AJBM consultait déjà ses membres sur un sujet brûlant d'actualité : Le projet de Loi 78 dans le cadre du conflit étudiant. Les membres ont répondu à l'appel en transmettant plus d'une centaine de courriels de réaction tous plus pertinents et enflammés.

Tout au long de l'année, nous avons maintenu des taux records de participation à travers nos diverses activités traditionnelles telles que les formations, le Gala, les tournois sportifs, les sorties culturelles, les différents cocktails, la Conférence Legal.IT. Par ailleurs, les nouveaux projets qui ont été introduits pour la première fois cette année, tels que le « Colloque Leadership avec un grand elle », l'Application AJBM pour téléphone intelligent ou le Programme de bourse de démarrage de cabinet, ont reçus un accueil chaleureux.

Nous terminons l'année comme nous l'avons commencée : 18 candidats se disputent les 12 postes d'administrateur disponibles pour le mandat 2013-2014. L'enthousiasme des candidats créatifs et motivés est contagieux. Tous les moyens ont été explorés pour faire la promotion de leur campagne, allant du logo et de la page Facebook, au vidéo YouTube. Le tout se déroulant dans le plus grand des respects.

À titre de Directrice générale, je ne peux qu'être enchantée par cette effusion d'intérêt envers l'AJBM. Bien entendu, je sais que l'AJBM propose des activités pertinentes et essentielles à ses membres, mais je constate que le message est bien véhiculé et que sa crédibilité est établie. Avec près de 500 nouveaux membres chaque année qui ne connaissent pas encore les bienfaits de l'AJBM, il faut s'assurer de constamment renouveler et porter ce message.

UN SUCCÈS ATTRIBUABLE À UNE GRANDE ÉQUIPE

Les réussites de l'AJBM se doivent d'être partagées par plusieurs personnes qui n'ont pas ménagé leur temps ni leurs efforts. Premièrement, les 15 administrateurs de l'AJBM. En plus de leurs responsabilités d'administrateur, ceux-ci président tous un comité particulier. Cela signifie qu'ils passent énormément de temps à penser, à faire de la promotion, à organiser des activités et à mener à bien des projets au nom de l'AJBM. Sans leur travail bénévole, il serait impossible de réaliser autant. Ce dernier passage s'applique également à la centaine de bénévoles qui siègent au sein des différents comités de l'AJBM. Merci de vous impliquer!

Parallèlement, l'équipe de l'AJBM effectue un travail considérable. Les quatre employées qui se trouvent sous ma direction sont dévouées et dynamiques. Elles font preuve de créativité et de flexibilité dans le cadre de leur fonction et ont réellement à cœur les intérêts de l'Association. Elles sont inestimables et je suis reconnaissante de les avoir à mes côtés. Catherine Iman Taleb, coordonnatrice aux activités et projets, Marie-Noël Bouchard, coordonnatrice aux communications et financement, Émilie Gonthier et Fannie Tremblay, coordonnatrices aux services juridiques pro bono, merci d'être toujours aussi motivées et d'apporter autant à l'AJBM.

L'AJBM continue à procurer à ses membres des produits et services de haute qualité grâce à une vingtaine de partenaires financiers et corporatifs qui acceptent d'offrir des tarifs avantageux aux membres de l'AJBM. Nos partenaires actuels sont consciencieux, dévoués, professionnels et leur connaissance de l'AJBM nous permet d'entretenir une relation mutuellement enrichissante. C'est avec beaucoup de fierté que je remercie l'Association d'Assurances du Barreau Canadien, le CAIJ, Desjardins, Juris Concept, Lasik MD, Médicassurance, Selexion, SOQUIJ et ZSA recrutement juridique de leur collaboration. Les membres de l'AJBM gagnent à connaître leurs produits et services. L'appui du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec est également précieux et je les remercie de la confiance et de l'estime qu'ils nous accordent année après année.

Sur une note plus personnelle, j'ai eu la chance de travailler cette année avec une femme exceptionnelle et une excellente présidente. Marie Cousineau a su mettre les intérêts de l'AJBM au centre de ses priorités, et ce, malgré ses nouveaux statuts de maman et d'associée. Elle a fait un travail exemplaire et a réussi à mettre en place tous les objectifs qu'elle s'était fixés. La prochaine année aux côtés d'Andréanne Malacket sera, j'en suis certaine, tout aussi stimulante.

Enfin, l'AJBM offre un service des plus pertinents à ses membres et à tout intéressé et s'efforce d'être continuellement disponible et engagée au bénéfice de ceux-ci. Profitez-en et impliquez-vous; vous en ressortirez gagnant et l'AJBM aussi. Encore une fois, merci de votre implication et au plaisir de vous croiser lors d'une activité de l'AJBM!

PRÉSIDENTENCE SORTANTE

RAPPORT DU PRÉSIDENT SORTANT
M^E FRÉDÉRIK CARLE



Cette dernière année de mandat en carrière au sein du C.A. de l'AJBM, après près de 9 ans d'implication au sein de comités ou sur le Conseil, fut très chargée en projets. Le président sortant de l'AJBM doit notamment siéger au Conseil du Barreau de Montréal au poste de secrétaire ainsi qu'au Comité exécutif du Barreau du Québec et à son Conseil Général. Dans toutes ces instances, pour chacune des décisions à prendre, le président sortant doit avoir à cœur l'intérêt des membres de l'AJBM et de la relève juridique à travers le Québec.

Constatation pour le moins décevante : encore trop peu de jeunes avocats sont impliqués dans les affaires du Barreau du Québec. Pourtant, de nombreux comités consultatifs sont disponibles et ouverts à tous. Souvent, j'entends des jeunes avocats s'interroger sur les décisions prises par notre Barreau. En s'impliquant plus, non seulement les jeunes avocats pourraient être mieux informés, mais ils pourraient être à l'avant-garde du changement.

De manière concrète, voici quelques-uns des principaux enjeux auxquels j'ai eu l'immense honneur de participer cette année.

Au Barreau du Québec :

- Nouveaux *Code de procédure civile* et *Code de déontologie des avocats*;
- Mobilité interprovinciale des avocats;
- Ajustements importants au fonds d'indemnisation pour une meilleure protection du public;
- Politique d'octroi des mandats juridiques à des ressources externes;
- Négociations avec l'État pour la hausse des tarifs de l'aide juridique pour les avocats en pratique privée;
- Participation aux travaux de la commission Charbonneau.

Au Barreau de Montréal :

- Rayonnement international accru avec de nouveaux partenariats avec des Barreaux en France et au Brésil;
- Projet sur la signification par courriel;
- Salon Visez Droit;
- Nouveaux *Code de procédure civile* et *Code de déontologie des avocats*;
- Recommandation auprès du Barreau du Québec d'intégrer dans le 30 heures obligatoire de formation continue une portion obligatoire en éthique et déontologie. Le Barreau du Québec se penchera sur cette question sous peu.

En outre, j'ai également eu une implication continue dans les projets de l'AJBM.

En guise de derniers mots officiels, je tiens à spécifier que je n'ai jamais connu autant de plaisir en m'impliquant à l'AJBM. Cette année fut l'une des plus belles années d'implication de ma vie et bien que l'AJBM me manquera au quotidien, je ne serai jamais très loin et continuerai de suivre et d'appuyer ses projets jusqu'à la fin de ma carrière. Merci à tous ceux qui ont croisé mon parcours pour votre support et votre engagement au fil de ces années.

Frédérick Carle

M^E Frédérick Carle, Président sortant

VICE-PRÉSIDENTE



RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

ME ANDRÉANNE MALACKET

Mon mandat 2012-2013 à la vice-présidence a été enrichissant et haut en couleur, une multitude de projets s'étant présentés à moi. Le mandat à la vice-présidence est vaste. En plus de siéger au conseil d'administration, la vice-présidente est membre du Comité exécutif, assiste la présidente dans l'ensemble de ses tâches et contribue au développement stratégique de l'association. Au surplus, elle assure le suivi des projets spéciaux ainsi que de l'ensemble des comités et s'acquitte de mandats ponctuels.

À ce dernier sujet, j'ai eu le mandat d'évaluer la possibilité de concevoir une Revue de l'AJBM. Des discussions ont été entamées et le projet est en cours de réalisation et se poursuivra durant le prochain mandat. Je devais aussi évaluer la possibilité de mettre en place un programme de formations en ligne. Vu les informations préliminaires obtenues, ce projet a toutefois été mis de côté. En outre, j'ai été chargée de chapeauter les travaux relatifs au 115^e anniversaire de fondation de l'AJBM. Ce projet est en cours de réalisation et le Comité Relations avec les membres poursuit actuellement son travail de défrichage des archives de l'AJBM. Des capsules historiques et des articles sur les anciens présidents de l'AJBM seront publiés dans l'Extrajudiciaire et l'AJBM Express tout au long de l'année 2013. Le Comité Congrès et Gala a pour sa part vu à l'organisation d'un bal festif et chic, qui aura lieu le samedi 11 mai 2013. À tous ces égards, je vous invite à consulter le présent rapport annuel.

D'autre part, au cours du mandat 2012-2013, j'ai poursuivi la supervision des travaux afférents à la mise en place du Programme de bourse de démarrage de cabinet de l'AJBM, en collaboration avec la Directrice générale. En ce sens, les règlements ont été rédigés, puis modifiés en février 2013. Le concours annuel a été lancé le 22 novembre 2012 et une image graphique a été créée spécialement pour le programme. Un comité de sélection a en outre été formé et la première bourse, d'une valeur de 15 000\$, sera attribuée lors du Congrès annuel, les 9 et 10 mai 2013.

À l'égard des comités, j'ai assuré un suivi du plan d'action et des rapports mensuels des administrateurs. J'ai également vu au suivi des travaux des comités conjoints avec le Barreau de Montréal, à savoir l'ÉcoComité, le Comité Diversité ethnoculturelle et le Service de mentorat. J'ai aussi pris part activement aux travaux menés par le Comité *ad hoc* sur la refonte des règlements généraux, lesquels ont mené à l'élaboration d'un nouveau règlement intérieur bilingue de l'AJBM, qui devrait être adopté lors de la prochaine assemblée générale. Mentionnons au surplus que j'ai vu à l'organisation d'une conférence sur le thème de la conciliation travail-famille, qui aura lieu dans le cadre du Congrès annuel.

Enfin, le mandat à la vice-présidence impliquait la représentation de l'AJBM aux niveaux local, national et international. Au plan local, j'ai représenté l'AJBM à l'occasion de la rentrée judiciaire des Barreaux de Québec et de Laval et à l'Association de droit Lord Reading. J'ai prononcé plusieurs discours lors des cérémonies d'assermentation collectives du Barreau de Montréal. J'ai en outre représenté l'AJBM à la 4^e édition de la Conférence nationale sur le *pro bono* et à la Table ronde sur la justice participative du Barreau de Montréal. J'ai enfin représenté l'AJBM à la Table de concertation des jeunes avocats du Barreau du Québec à Chicoutimi et ai pris part à la Table de discussion sur le système québécois d'aide juridique organisée par l'AJBM. Au plan national, j'ai siégé sur le Comité exécutif de l'Association du Barreau canadien, Division Québec, et j'ai assisté à la Conférence juridique canadienne, qui s'est tenue à Vancouver. J'ai également siégé sur le Comité organisateur du Congrès du Barreau du Québec, qui se tient à Montréal cette année. Enfin, sur le plan international, j'ai pu consolider nos liens avec les jeunes barreaux étrangers en assistant à la rentrée judiciaire de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, au cours de laquelle l'AJBM a remporté le premier prix au Concours international de plaidoirie surréaliste. J'ai pareillement pris part à la rentrée judiciaire de l'Ordre des avocats de Genève et de l'Ordre des avocats vaudois lors de laquelle j'ai participé au concours d'art oratoire « Adam & Ève » en compagnie de la Présidente.

Ce fut donc une année remplie de nombreux défis plus stimulants les uns que les autres. J'ai beaucoup appris et je suis fière du travail accompli et reconnaissante de la confiance que vous m'avez accordée. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je reprendrai désormais le flambeau à la présidence afin de poursuivre – je l'espère! – la tradition d'excellence instaurée par mes prédécesseurs. J'aurai d'ailleurs plaisir à vous rencontrer lors de nos prochaines activités et je vous y donne rendez-vous!

M^e Andréanne Malacket, vice-présidente

SECRÉTAIRE-TRÉSORERIE

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

ME GACIA KAZANDJIAN



La Secrétaire-trésorière a la charge de fournir un appui et un soutien à la permanence. Sous la direction de M^e Catherine Ouimet, Directrice générale, la permanence est formée de Mesdames Marie-Noël Bouchard, coordonnatrice au financement et aux communications, Catherine Taleb, coordonnatrice aux activités et projets, Émilie Gonthier et Fannie Tremblay, coordonnatrices aux services juridiques *pro bono*. L'équipe de la permanence a de nouveau effectué un travail colossal durant l'exercice 2012-2013, assurant le bon déroulement et la pérennité de la multitude d'activités et services offerts par l'association. À vous cinq, encore bravo!

La Secrétaire-trésorière doit également voir à la bonne gestion et à la préparation des réunions du Conseil d'administration avec la Directrice générale. Cette année, le Conseil d'administration s'est réuni dix-huit fois au courant du mandat 2012-2013, dont six fois à l'occasion de séances extraordinaires téléphoniques pour discuter de questions ponctuelles. Dans le cadre de leur mandat, les administrateurs ont dû produire un plan d'action en début d'année, soit en juin 2012, un rapport de mi-mandat à l'occasion du Lac-à-l'épaule en janvier 2013, ainsi que des rapports mensuels afin de rendre compte de leurs activités et de celles de leur comité, le cas échéant.

Quant aux finances, la Secrétaire-trésorière a la responsabilité, en collaboration avec la Directrice générale, d'effectuer le suivi des budgets prévisionnels des activités, des états des résultats mensuels et de la vérification des états financiers. Elle a également la responsabilité d'assurer le suivi des placements et des assurances de l'AJBM. En outre, en raison d'une gestion rigoureuse des dépenses et de profits inattendus en regard de certaines activités, l'AJBM a connu un excédent de 25 420 \$ pour l'exercice 2012-2013. Une partie de ces sommes seront transférées aux fonds de réserve de l'AJBM dans l'objectif de servir à la pérennité des projets de l'AJBM ainsi qu'à des projets qui seront adoptés par voie de résolution par le Conseil d'administration. À titre d'exemple, l'AJBM a décidé de mettre de l'avant des grands projets financés à même les fonds réservés au bénéfice de ses membres, dont notamment le nouveau programme de bourse de démarrage de cabinet. Pour plus d'informations sur l'état des finances de l'AJBM, je vous invite à consulter les états financiers audités joints au présent rapport annuel.

Cette année, j'ai par ailleurs été chargée de chapeauter l'organisation du Colloque « Leadership avec un grand elle » qui a eu lieu le 19 février 2013. Ce Colloque avait comme objectif de sensibiliser la communauté juridique et le milieu des affaires à la présence grandissante des femmes ainsi que des enjeux qui entourent ce phénomène. Plus de 150 personnes ont participé à ce colloque qui a réuni des personnalités de la communauté juridique et des affaires, dont la Bâtonnière de Montréal, M^e Catherine Pilon, Madame Jacynthe Côté Chef de direction de Rio Tinto, Madame Christiane Bergevin, Vice-présidente exécutive aux partenariats stratégiques au Mouvement Desjardins. Un grand merci à la permanence de l'AJBM ainsi qu'à M^e Catherine Fugère-Lamarre et M^e Marie-Catherine Girouard pour l'aide apportée et le succès de ce Colloque.



Cette année, une réécriture complète des règlements de l'AJBM a été effectuée. L'AJBM a voulu mettre à jour son Règlement – Règlement général afin que celui-ci reflète davantage le fonctionnement et l'administration des affaires de l'AJBM en profitant de l'occasion pour y inclure une version anglophone. À cette fin, j'ai supervisé un comité ad hoc formé de M^{es} François Xavier Robert, Andréanne Malacket, Ashley Kandestin, Andrew Kliger, David Ettegui et Jonathan Feingold qui ont effectué avec enthousiasme un travail minutieux de rédaction et de révision pour lequel je désire les remercier chaleureusement.

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gacia Kazandjian'.

M^e Gacia Kazandjian, Secrétaire-trésorière

ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES



PRÉSIDENT DU COMITÉ
M^E LOUIS-PAUL HÉTY

MEMBRES

M^{es} Christelle Arnaud, Julien Boisjoli, Marie-Hélène Cloutier, Cécile Deforges, Virginie Dorris, Raphaëlle Dupras-Leduc, Alexandre Duval, Katherine Fournier, Mélanie Fréger, Isabelle Gagnon, Geneviève Giguère, Diego Gramajo, Zalman Haouzi, Anne Lantagne, Judith-Renée J. Léon, Olivier Paquin, Laurence Smith-Lauzon, Jimmy Troeung et Mme Shana Chaffai-Parent.

MANDAT

Le comité a pour objectif de favoriser l'intégration et l'interaction des membres en proposant une variété d'activités sociales, sportives et culturelles. Hors du cadre professionnel, ces événements permettent aux jeunes juristes de développer leur réseau de contacts ainsi que d'accroître le sentiment d'appartenance à leur association.

RÉALISATIONS

6@8 ESTIVAL

Le 23 août 2012, plus de 200 membres se sont donné rendez-vous sur la terrasse de la Coupole au centre-ville. Cette soirée, qui souligne pour plusieurs la fin des vacances, s'est déroulée sous le soleil, ce qui a certainement eu pour effet d'alléger le retour au travail de certains juristes.

TOURNOI DE FLAG FOOTBALL, 6^e édition

Le 29 septembre 2012, sur la pelouse du Collège Maisonneuve a eu lieu la 6^e édition du Tournoi de *flag football* de l'AJBM. Douze équipes se sont réunies en cette journée automnale idéale pour le football et, évidemment, le traditionnel « tailgate » qui l'accompagne. À la fin de la journée, la Coupe ZSA a été remise pour la deuxième année consécutive au regroupement d'avocats formant l'équipe des Scorbutts qui l'a emportée devant les représentants de Stikeman Elliott.



6@8 Estival



Cocktail avec la magistrature



Tournoi de *flag football*

COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE

Cette année, c'est le 25 octobre 2012 au Musée Pointe-à-Cailière que s'est tenu le Cocktail avec la magistrature de l'AJBM en collaboration avec la firme ZSA et les cabinets Woods, Clyde & Co et Heenen Blakie. À l'occasion de cette édition sous le thème La Mode et le droit, près de 90 juristes et plus de 30 juges ont pu échanger sur l'étiquette vestimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de Cour. Le Comité en profite pour remercier la juge Nicole Duval Hesler qui a accepté de poursuivre la tradition et de tenir, à titre de juge en chef, la présidence de l'événement ainsi que tous les membres de la magistrature qui y ont participé.



6@8 DE DÉBUT D'ANNÉE ET ENCAN SILENCIEUX AU PROFIT DE LA MAISON DU PÈRE

C'est à l'Auberge Saint-Gabriel qu'a eu lieu cette soirée organisée en collaboration avec Desjardins et Molson soulignant le début de la nouvelle année. Ainsi, le 24 janvier 2013, près de 200 avocats se sont réunis pour socialiser bien sûr, mais aussi pour amasser des dons pour la Maison du Père via un encan silencieux organisé par le Comité Services juridiques *pro bono*.

SOIRÉES CULTURELLES

Cette année, les membres de l'AJBM ont pu découvrir la nouvelle demeure de l'Orchestre Symphonique de Montréal lors du spectacle « OSM éclaté » mettant en vedette DJ Champion et Kent Nagano.

En janvier 2013, le Théâtre Jean-Duceppe a accueilli les membres de l'AJBM ainsi que ceux des Jeunes Barreaux de Laval et de Longueuil, pour la présentation d'Un village de fou, une pièce de Neil Simon. Fidèle à la tradition des dernières années, à la fin de la représentation, Duceppe a ouvert ses portes aux juristes afin d'offrir un accès privilégié aux coulisses. Les participants ont ainsi pu rencontrer les comédiens à leur sortie de scène.

Pour une cinquième année consécutive, une soirée des Grands Ballets a été organisée pour les membres de l'AJBM. C'est en se basant sur la musique et la vie d'Elton John que l'Alberta Ballet nous a offert le très coloré spectacle « Love Lies Bleeding ».

TOURNOI DE HOCKEY COSOM, COUPE ZSA

L'annuel Tournoi de hockey cosom a réuni 12 équipes de juristes qui se sont affrontées pour mettre la main sur la Coupe ZSA le 6 avril dernier. Encore cette année, le niveau de jeu était très élevé, mais ceci n'a pas empêché les avocats de Loranger Marcoux de l'emporter pour une troisième année consécutive, cette fois raflant le trophée à l'équipe d'Azran et associés.



Affaires publiques



PRÉSIDENT DU COMITÉ
ME FRÉDÉRIC PAQUÉ

MEMBRES

M^{es} Liane Roy-Castonguay (vice-présidente du CAP), Cory Verbauwheide (vice-président du sous-comité de réflexion sur l'aide juridique), Mathieu A. Richer, Geneviève Charlet, Astrid Daigneault-Guimond, Paul-Matthieu Grondin, Ashley Kandestin, Amina Kherbouche, Cynthia Lacombe, Jean-Maxim Lebrun, Ivana Radic, Élisabeth Robichaud, Guillaume Talbot-Lachance, Marguerite Tchicaya.

MANDAT

Le mandat du Comité Affaires publiques (« CAP ») est de faire connaître la position de l'AJBM dans les médias et auprès de ses membres, de conseiller l'AJBM en matière d'intervention publique et médiatique, et d'assurer un rayonnement et une visibilité continue de l'AJBM dans les médias. Il a également pour mission de formuler des recommandations à l'attention du Conseil d'administration sur toute question qu'il juge d'intérêt pour les membres, la profession juridique ou pour le public en général et de rendre publique par la suite toute prise de position qui en résultera, et ce, au nom de l'AJBM.

RÉALISATIONS

Le suivi de l'actualité juridique a été assuré par Mme Marie-Noël Bouchard, à la permanence de l'AJBM. Les membres du CAP étaient également invités à prendre connaissance de l'actualité et à soumettre des sujets d'actualité pertinents aux intérêts des membres de l'AJBM. Plusieurs membres se sont impliqués dans la rédaction des projets de communiqués et y ont apporté leur contribution.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Le CAP aura tenu au cours du mandat 2012-2013 un bon nombre de discussions sur des sujets d'actualité variés. Plusieurs de ces discussions ont mené à l'adoption de positions publiques. Ainsi le CAP a rédigé et publié cinq communiqués de presse sur les points suivants :

- 1) Interrogation sur certaines des dispositions incluses dans la Loi spéciale adoptée dans le cadre du conflit étudiant;
- 2) Évaluation des problèmes vécus par le régime québécois d'aide juridique, et ce, en créant un nouveau comité de réflexion;
- 3) Importance des questions reliées à la justice dans le contexte de la campagne électorale provinciale;
- 4) Réactions au projet de loi c-309 visant à empêcher les participants à des émeutes ou à des attroupements illégaux de dissimuler leur visage;
- 5) Réactions aux changements apportés par le Barreau de l'Ontario à son programme d'accès à la profession.

Deux de ces communiqués ont été traduits en anglais.

Cette année, l'AJBM a effectué une grande consultation afin de connaître l'opinion de ses membres sur un sujet d'actualité brûlant, soit la grève étudiante, avant de prendre une position publique. L'expérience s'est avérée très positive. Près d'une centaine de membres ont pris le temps de faire part de leur opinion à l'AJBM.

DÉBAT ÉLECTORAL

Dans le cadre de la campagne électorale provinciale, le Barreau du Québec et l'AJBM ont organisé un débat visant à entendre les représentants de chacun des partis sur leurs programmes politiques respectifs en matière de justice. Les candidats étaient, par ordre alphabétique : M. Guillaume Boivin, Québec Solidaire, Mme Nathaly Dufour, Option Nationale, M^e Véronique Hivon, Parti Québécois, M^e Gilles Ouimet, Parti Libéral du Québec, M^e Jean Prud'homme, Coalition Avenir Québec. Animé par M^e Antoine Aylwin, président 2009-2010 de l'AJBM, l'événement a eu lieu devant une centaine de personnes, a été radiodiffusé et a permis d'éclaircir la position des différents partis en matière de justice.

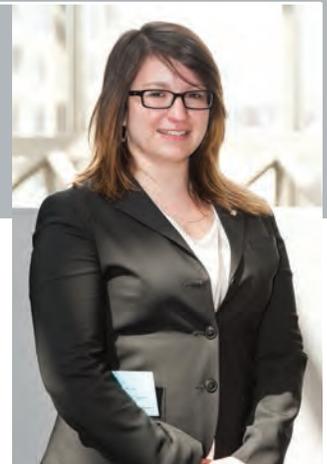
Par ailleurs, toujours dans le cadre de la campagne électorale, le CAP aura produit des questions et des réactions publiées sur le compte Twitter de l'AJBM.

COMITÉ DE RÉFLEXION SUR L'AIDE JURIDIQUE

Le CAP constate que le fonctionnement du système d'aide juridique actuellement en place au Québec pose de plus en plus de problèmes. Étant le précurseur du système d'aide juridique tel que nous le connaissons aujourd'hui, l'AJBM est d'autant plus préoccupée par l'impact de cette situation sur le travail des jeunes avocats et donc sur la qualité des services juridiques rendus aux citoyens les plus démunis. C'est la raison pour laquelle l'AJBM a mis sur pied le Comité de réflexion sur le système d'aide juridique ayant pour mission de rendre compte des améliorations pouvant être apportées au système actuel afin d'en faciliter le fonctionnement. Ce Comité se réunit plusieurs fois par mois, organise des tables rondes, et émettra des recommandations à l'AJBM qui s'en servira pour produire un rapport au ministre de la Justice.

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
ME CHRISTINE AUBÉ-GAGNON



MEMBRES

- **Rédactrice en chef de l'ExtraJudiciaire** : M^e Émilie Therrien (depuis la parution d'octobre 2012), précédée de M^e Mélanie Binette
- **Directeur à la révision de l'ExtraJudiciaire** : M^e Jean-Olivier Lessard (depuis la parution d'octobre 2012), précédé de M^e Émilie Therrien
- **Auteur(e)s de l'ExtraJudiciaire** : M^{es} Fabienne Ara, Pierre-Luc Beauchesne, Rémi Bourget, Pierre-Marc Boyer, Amélie Cardinal, Luana Ann Church, Véronique Gaudette, Amina Kherbouche, Sonia Labranche, Catherine Lafontaine, Anne Lantagne, Ariane Mallette, Camille Paulus, Marc-André Séguin, Andrea Talarico, Marguerite Tchicaya, Corina Alexandra Theodorescu, Julie Vespoli et Marie-Ève Zuniga.
- **Réviseur(euse)s de l'ExtraJudiciaire** : M^{es} Fabienne Ara, Michael Bellomo, Karine Bolduc, Pierre-Marc Boyer, Elisabeth Gauthier, Geneviève Giguère, Dominique Guimond, Natalie Khan, Christianna Paschalidis, Audrey Préfontaine, Olivier Roy, Marguerite Tchicaya.
- **Autres membres du Comité** : M^{es} Adam Eidelmann, Geneviève Ladouceur, Valérie Lafond, Émile Langevin, Anie-Claude Paquin, Kathleen Parent et Caroline Thibault-Gervais.

MANDAT

L'AJBM croit en l'importance de conserver un contact privilégié avec ses membres. Le Comité Communications est responsable de l'ensemble des communications de l'AJBM, veille à la cohérence du message véhiculé et assure, par différents moyens, une communication claire et régulière entre l'AJBM et ses membres. Le Comité veille notamment à la promotion des services et des activités de l'AJBM.

RÉALISATIONS

EXTRAJUDICIAIRE

L'ExtraJudiciaire est une parution bimestrielle distribuée sous format papier et sous format électronique. Tirée à plus de 4 600 exemplaires, l'ExtraJudiciaire est notamment transmise gratuitement aux membres de l'AJBM, à de nombreux membres de la magistrature, ainsi qu'aux doyens et présidents des associations étudiantes de différentes Facultés de droit. Cette année, l'ExtraJudiciaire aura abordé, dans l'ordre, les thèmes suivants : le leadership, un esprit sain dans un corps sain, les cadeaux et surprises, ExtraFéminin, les rêves et idéaux, de même que l'amour.



AJBM EXPRESS

Encore cette année, le bulletin électronique de l'AJBM fut essentiellement diffusé chaque semaine afin d'informer les membres des activités et publications de l'AJBM.

SITE INTERNET

Le nombre de visites a augmenté de manière significative depuis 2010. Ce nombre était de 52 832 visites en 2010, puis de 56 634 visites en 2011, pour atteindre 64 892 visites en 2012... Le tout sans compter les 19 703 visites entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 2013.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'AJBM compte maintenant 980 amis Facebook, est suivie par 572 personnes dans la Twittosphère et en est à 1 071 membres sur son groupe LinkedIn.

NORMES DE RÉDACTION

Cette année, le Comité a produit des Normes de rédaction afin d'assurer la cohérence et l'uniformité du message véhiculé par l'AJBM.

L'AJBM tient à remercier et féliciter chaleureusement chacun des membres du Comité Communications ainsi que Marie-Noël Bouchard (coordonnatrice aux communications et au financement) pour leur travail dévoué et minutieux en 2012-2013.

CONGRÈS ET GALA



PRÉSIDENT DU COMITÉ

ME Adel KHALAF

MEMBRES

M^{es} Jasmine de Guise, Catherine Fugère Lamarre, Marie-Catherine Girouard, Geneviève Ladouceur, Lauréanne Vaillant, Juliette Yip, Marguerite Tchicaya.

MANDAT

En temps normal, le Comité Congrès et Gala est chargé de l'organisation des deux événements clés de l'AJBM, à savoir le Gala AJBM « Les leaders de demain » et le Congrès annuel. Exceptionnellement en 2013, le Comité organisera également le Bal du 115^e anniversaire de l'AJBM.

RÉALISATIONS

CONGRÈS ANNUEL

La 67^e édition du Congrès annuel de l'AJBM s'est tenue les 17 & 18 mai 2012 au Palais des congrès de Montréal, où près de 325 participants ont pu profiter de la qualité des conférences offertes et organisées en collaboration avec le Comité Formation.

Des formations en tout genre ont été offertes aux congressistes qui ont pu accumuler 15 heures de crédit pour la formation continue obligatoire : droit international, droit de la construction, droit des assurances, droit du travail et droit fiscal, tous y ont trouvé leur intérêt. Plusieurs conférenciers de renom ont participé à cet événement, notamment les Honorables Nicole Duval Hesler, juge en chef du Québec, et Marc David, juge en chef de la cour supérieure du Québec. Puisque la conciliation travail-famille est un sujet dont l'AJBM se préoccupe particulièrement, celle-ci en a profité pour présenter une conférence sur les obligations légales d'un employeur face à la conciliation travail-famille.

La première journée du Congrès s'est terminée par le traditionnel cocktail du bâtonnier de Montréal et les participants ont pu se détendre lors d'un banquet savamment organisé dans le but d'oublier toutes les connaissances acquises pendant la journée! L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le vendredi midi et le nouveau conseil d'administration élu par les membres est entré en fonction à cette occasion.

GALA « LES LEADERS DE DEMAIN »

C'est le 22 novembre 2012 que l'AJBM a récidivé avec la 6^e édition de son Gala, tenu à la nouvelle Salle Urbania à la Place des arts de Montréal. Durant cette soirée, plus de 200 participants, jeunes avocats pour la plupart, mais aussi de plus vieux, des membres de la magistrature et des parents et amis des finalistes se sont réunis pour applaudir les lauréats et échanger avec collègues et amis. La soirée fut animée par l'humoriste bien connu Jean-Thomas Jobin.

Cette année, une nouvelle catégorie intitulée «Carrière Alternative» s'est ajoutée afin d'inclure les avocats qui se démarquent par leur expérience professionnelle remarquable dans un milieu qui n'est pas directement lié à la pratique traditionnelle du droit. L'AJBM a donc présenté les vingt-et-un finalistes de qualité à l'aide de présentations audiovisuelles. Les lauréats ont été choisis parmi la centaine de candidatures reçues et leurs dossiers ont été étudiés par le Conseil des Gouverneurs, composé d'éminentes personnalités juridiques.

Sept jeunes avocats et avocates montréalais s'étant démarqués dans leur domaine de droit respectif, par l'excellence de leur dossier, leur implication sociale, leurs réalisations personnelles et professionnelles, ainsi que par leur vision et leurs perspectives ont été nommés « Avocat(e)s AJBM de l'année 2012 ». Félicitations à M^e Marilyn Leblanc, droit corporatif, M^e Haiyan Zhou, pratique en contentieux / juriste de l'État, M^e Louis Dessureault, droit familial, M^e Fabrice Vil, *pro bono* / implication sociale, M^e Lida Sara Nouraie, droit criminel et pénal, M^e Marianne St-Pierre-Plamondon, litige civil et commercial et M^e Stéphanie Claivaz-Loranger, carrière alternative, qui se sont vus décerner le titre de « Avocats AJBM de l'année 2012 » dans leur domaine respectif.



Crédits photos : Warren Zeilman



Crédit photo : Pix Studio 52,
Sophie Jin

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET PROFESSIONNEL

PRÉSIDENT DU COMITÉ
ME ROBERTO SAVARESE



MEMBRES

M^{es} Diana Draganova, Sébastien Dubé, Alexandre Fallon, Philip Hazeltine, Judith Renée J. Léon, Annie Lespérance, Élysabeth Lessis, Sheena Epa Ngalle Miano, Marie Jose Aida Niane, Alexandre Normandin-Lussier, Julie Paré, Anthony Soliman, Élisabeth Thériault.

MANDAT

La mission du Comité Développement international et professionnel (« CDIP ») est de favoriser le développement professionnel des membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM) en créant des opportunités de développement d'affaires et de réseautage avec d'autres jeunes avocats et/ou professionnels et en offrant de la formation axée sur l'exercice de la profession, le tout en collaboration avec le Comité Formation.

RÉALISATIONS

LE PRIX DE L'ORATEUR DE L'AJBM ET L'ORATORY COMPETITION

Le 12 juin 2012, le CDIP a présenté la 10^e édition du Prix de l'orateur de l'AJBM ainsi que la 5^e édition de l'Oratory Competition. C'est sous la présidence de l'honorable Marie-France Bich, juge de la Cour d'appel du Québec et de l'honorable François Rolland, juge en chef de la Cour supérieure du Québec que les 9 candidats ont tenté de séduire le jury en présentant avec humour et originalité une plaidoirie de 10 minutes. C'est M^e Michèle Frenière qui a remporté le titre de l'Orateur de l'AJBM 2012 en convainquant le jury que de céder à la tentation n'est pas le seul moyen de s'en délivrer. Pour sa part, M^e Julia Lifchits a remporté l'Oratory Debate en plaidant sur le thème : « *Are great talkers really little doers? No* ». M^{es} Frenière et Lifchits se sont démarquées par leur éloquence et leur force de persuasion devant plus de 50 spectateurs.



RENTRÉE JUDICIAIRE DE MONTRÉAL 2012

Encore cette année, la rentrée judiciaire de Montréal a attiré une cinquantaine de représentants de Jeunes Barreaux étrangers qui ont pris part aux festivités :

- *American Bar Association / Young Lawyer Division*
- *Conférence des avocats du Barreau de Paris*
- *Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles*
- *Luxembourg Young Bar Association*
- *Jeune Barreau de l'ordre des avocats vaudois*
- *Jeune Barreau de l'Ordre des Avocats de Genève*
- *Young Barristers Committee (England)*
- *Young Lawyers - Candian Bar Association*
- *Jeune Barreau de Port-au-Prince*
- *Association du Jeune Barreau de Longueuil*
- *Association du Jeune Barreau de Laval*
- *Jeune Barreau de Québec*

La semaine de la Rentrée a atteint son point culminant le 5 septembre 2012 lors de la présentation du Prix Paris-Montréal de la francophonie ainsi que l'International Debate Championship. Éloquence, rhétorique et humour étaient au rendez-vous. C'est dans le décor majestueux de l'hôtel de ville de Montréal que les résultats ont été dévoilés. M^{es} Mathieu Chirez (Paris) et David Nicholls (Londres) se sont démarqués et ont remporté respectivement la première place de chacun des concours.

FORUM DE L'AJBM SUR LA GESTION D'UN CABINET (2^e édition)

Le 12 mars 2013, au Club Atwater, le CDIP a tenu la 2^e édition du Forum sur la gestion d'un cabinet. Cette activité qui a été créée dans l'objectif d'offrir des trucs concrets sur le démarrage et la gestion de son cabinet a attiré une cinquantaine de personnes. C'est sous les thèmes de « Quitter une structure établie pour une pratique à son compte » et « La gestion d'un cabinet au quotidien (expansion, télétravail, marketing) » que huit panélistes de différents horizons ont partagé leur expérience. Les participants ont ensuite pu échanger lors du cocktail de lancement du guide de démarrage de l'entreprise.

FINANCEMENT



PRÉSIDENT DU COMITÉ
ME PAUL-MATHIEU GRONDIN

MEMBRES

M^{es} Ryan Allen, Nicola Corbo, Gabrielle Dorais, Katherine Fournier, Catherine Fugère-Lamarre, Jamilla Leboeuf, Marie-Andrée Lévesque, Sofia Olivia Mercier, Amir Tajkarimi, Josiane Villeneuve et M. David St-Onge.

MANDAT

Le comité Financement s'assure que l'AJBM rencontre ses objectifs de financement annuel afin de développer et de rentabiliser ses activités et projets, et d'en faire profiter ses membres. De plus, le comité, avec l'aide de la Directrice générale, et de la coordonnatrice aux communications et financement de l'AJBM, s'assure du maintien d'une relation positive et continue avec les partenaires de l'AJBM en développant des liens solides.

RÉALISATIONS

Cette année, le comité Financement a signé une nouvelle entente avec Molson Coors et a créé de nouveaux liens concrets avec une entreprise du monde de la mode masculine, un groupe pharmaceutique et une entreprise dédiée à la vente d'articles et de vêtements sportifs. L'AJBM a bon espoir de conclure certaines ententes avec ces groupes dans la prochaine année.

Le comité financement ne pourrait se permettre d'oublier de souligner l'apport important de la vice-présidente, M^e Andréanne Malacket, qui a permis à l'AJBM de conclure une entente inattendue avec Emploi-Québec.

La Directrice générale de l'AJBM, de concert avec le comité Financement, a également renouvelé plusieurs ententes de longue date avec des partenaires importants permettant ainsi une stabilité financière pour quelques années.

D'année en année, et celle-ci n'a pas fait exception, l'AJBM se donne l'objectif de conclure les meilleures ententes corporatives pour le bien de ses membres. Encore cette année, plusieurs tarifs corporatifs ont été négociés pour les membres. Victime de son succès, l'AJBM doit maintenant choisir ses partenaires avec grand soin et anticipe une belle année 2013-2014.



FORMATION

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
ME MARIE-CLAIRE LACHANCE



MEMBRES

M^{es} Émile Langevin (Vice-président, formation), Marie-Catherine Girouard (Vice-présidente, Congrès), Bertrand Gervais (Secrétaire), Ruth Essembag, Catherine Fugère-Lamarre, Emmanuel Goulet, Alex Goupil, Bernard Kao, Geneviève Ladouceur, Extra-Junior Laguerre, Léa Maalouf, Michel Paquette, Julie Pelletier.

MANDAT

Le Comité Formation a pour mandat d'offrir aux membres de l'AJBM un programme de formation complet, diversifié, abordable, échelonné tout au long de l'année 2012-2013 et répondant aux exigences du programme de formation continue obligatoire du Barreau du Québec.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2012-2013, le Comité Formation a offert 11 dîners-conférences (12h30 à 14h) et 1 cours de formation (18h30 à 21h).

Au total, près de 20 heures de formation continue obligatoire ont été dispensées par l'AJBM avec l'aide du Comité Formation.

L'orientation du Comité Formation a été d'offrir aux membres de l'AJBM un grand nombre de formations organisées sous forme de panel touchant plusieurs sujets à la fois. Cette orientation a été prise suite à la lecture des commentaires des membres de l'AJBM ayant assisté à des formations de l'AJBM. Un projet-pilote a été mis de l'avant pour organiser des formations données par des juristes et des professionnels du secteur donné. Les deux formations du projet-pilote soient : *La loi, la publicité et le marketing : une symbiose possible?* et *La violence conjugale* ont été très populaire auprès des membres de l'AJBM et des secteurs visés de l'industrie.

DÎNERS-CONFÉRENCES

19 SEPTEMBRE 2012	<i>Ce que j'ai appris en devenant juge que j'aurais aimé savoir en tant que jeune avocat</i>	L'honorable Jacques A. Léger, j.c.a.
3 OCTOBRE 2012	<i>La résiliation « sans cause » des contrats de service et d'entreprise : jurisprudence récente et aspects transactionnels en TI</i>	M ^e Michel Généreux
24 OCTOBRE 2012	<i>Les outils contre la fraude commerciale et la piraterie industrielle : les recours à caractère hybride Anton Piller, Mareva et Norwich</i>	M ^e Danielle Ferron, Langlois Kronström Desjardins
14 NOVEMBRE 2012	<i>La responsabilité des administrateurs en cas d'insolvabilité</i>	M. Michel Lavoie, RCGT, M ^e Philippe Bélanger, McCarthy Tétrault et M. Gaétan Langlois, FTQ
21 NOVEMBRE 2012	<i>La Loi, la publicité et le marketing : une symbiose possible?</i>	M ^e Marc Legault, Legault Joly Thiffault et Mme Julie Dubé, Ig2
5 DÉCEMBRE 2012	<i>L'avocat et les médias, une relation à apprivoiser</i>	M ^e Marie-Christine Demers, Cohn & Wolfe et M ^e Mathieu Lavallée, TACT Intelligence-conseil
14 FÉVRIER 2013	<i>Petite histoire du droit criminel britannique</i>	M ^e Jacques Larochelle
20 FÉVRIER 2013	<i>Le devoir de coopération durant l'exécution du contrat et ses applications en droit de la construction</i>	M ^{es} Christine LeBrun et Simon Grégoire, BLG
20 MARS 2013	<i>Révision judiciaire : La tendance lourde depuis Dunsmuir</i>	L'honorable Pierre J. Dalphond, j.c.a.
24 AVRIL 2013	<i>Accès à l'information et aux renseignements personnels : trucs et astuces</i>	M ^e Antoine Aylwin, Fasken Martineau.
5 JUIN 2013	<i>The Quebec Labour Code and the use of replacement workers : efficiency or deficiency?</i>	M ^e Sibel Ataogul, Melançon, Marceau, Grenier & Sciortino

COURS DE FORMATION

30 JANVIER 2013	<i>La violence conjugale</i>	M ^e Sylvie Dulude, DPCP, Mme Marilyne Plourde, Service Côté Cour et Sergent Marc Cournoyer,
-----------------	------------------------------	---

FORMATIONS POUR LE CONGRÈS ANNUEL (9 et 10 mai 2013)

Une grille-horaire comprenant 25 conférences sur deux jours a été élaborée par le Comité Formation conjointement avec certains membres du Comité Congrès et Gala. Le programme de formation du Congrès permet aux membres de cumuler 15 heures de formation lors d'un seul événement. Des juristes de renom sont conviés à titre de conférenciers, alors que les sujets diversifiés permettent de rejoindre tous les avocats de tous les domaines de pratique.

RECHERCHE ET LÉGISLATION



PRÉSIDENTE DU COMITÉ
ME MARIE-HÉLÈNE BEAUDOIN

MEMBRES

M^{es} Pierre-Luc Beauchesne, Karine Chênevert, Elisa Clavier, Sébastien Dubé, Pierre-Marc Gendron, Rhonda Grintuch, Francis Hemmings, Ayana Hutchinson, Ashley Kandestin, Valérie Lafond, Alexandre Paul-Hus, Sarah D. Pinsonnault, Mathieu A. Richer, François-Xavier Robert, Marie-Noël Rochon, Michael Schacter, Mélisa Thibault, Lauréanne Vaillant, Nathan Williams.

MANDAT

Le Comité Recherche et législation (« CRL ») assure la vigie des développements législatifs, réglementaires et jurisprudentiels provenant du Québec et des instances fédérales. Le CRL vulgarise cette information, par l'entremise du Blogue du CRL ainsi que de textes envoyés mensuellement aux membres de l'AJBM par l'AJBM Express. De plus, le CRL conseille les administrateurs de l'AJBM quant à l'opportunité de faire des représentations ou des commentaires quant à tout développement législatif ou réglementaire. Finalement, il donne également son avis au conseil d'administration quant à toute opportunité d'intervenir dans le cadre d'un litige judiciaire impliquant des valeurs défendues par l'AJBM ainsi que l'intérêt des jeunes avocats.

RÉALISATIONS

Les membres du CRL ont travaillé extrêmement fort au courant du mandat 2012-2013, et leurs apports ont contribué au rayonnement de l'AJBM de façon importante. Des remerciements chaleureux leurs sont adressés individuellement et collectivement.

BLOGUE DU CRL

Depuis mai 2012, M^e Pierre-Luc Beauchesne agit comme rédacteur en chef du Blogue, qu'il gouverne d'une main de maître. Cette année, l'équipe de rédacteurs du Blogue du CRL (disponible au www.blogueducrl.com et sur l'application mobile de l'AJBM) s'est agrandie et diversifiée. Au total, plus de 450 billets ont été offerts, portant sur des sujets diversifiés tels le droit civil, la procédure civile, le droit criminel, le droit du travail, le droit de la famille, la faillite et l'insolvabilité, etc. Une nouvelle chronique permettant de traiter de principes de droit concernant des sujets moins usités, avec créativité et humour, a également été instaurée. Ces billets « décontractés » publiés le vendredi après-midi ont connu un franc succès.



VIGIE LÉGISLATIVE

Code de déontologie des avocats — Le CRL a suivi de près les développements relatifs à l'adoption d'un nouveau *Code de déontologie des avocats*. Deux documents faisant part des commentaires de l'AJBM ont été produits auprès du Barreau de Montréal (septembre 2012) et du Barreau du Québec (octobre 2012). L'AJBM a généralement donné son appui à la réforme prévue, mais a soulevé des préoccupations relativement à l'incorporation de dispositions reliées à l'éthique dans un code de déontologie et a suggéré des modifications à apporter à certaines dispositions afin de circonscrire clairement les obligations qui incombent aux avocats.

Projet de loi n° 79 - *Loi modifiant certaines dispositions du Code des professions relatives aux conseils de discipline des ordres professionnels* — En août 2012, l'AJBM écrivait au ministre de la Justice afin de commenter le projet de loi 79, et ainsi soumettre des observations destinées à mieux arrimer le projet de loi à la pratique en matière disciplinaire.

10 JUGEMENTS ESSENTIELS

Sur une base mensuelle, le CRL présente un texte résumant des jugements d'intérêt sur un sujet juridique précis. Ces chroniques connues sous le nom des « 10 jugements essentiels » sont disponibles sur l'application mobile de l'AJBM. Les sujets qui ont été abordés cette année sont les suivants :

- | | |
|--|---|
| • <i>Conflits d'intérêts des avocats corporatifs</i> | • <i>Comité de révision (droit des professions)</i> |
| • <i>Recours collectifs (autorisation)</i> | • <i>Assurances</i> |
| • <i>Injonctions en copropriété divisée</i> | • <i>Diffamation</i> |
| • <i>Appels d'offres publics</i> | • <i>Oppression</i> |
| • <i>Clauses restrictives en matière d'emploi</i> | • <i>Arbitrage</i> |



INTERVENTION JUDICIAIRE ET AIDE-MÉMOIRES DU CRL

Le CRL a jeté les fondations de deux nouveaux projets potentiels.

D'abord, l'AJBM étudie la possibilité d'intervenir dans le dossier *Michael McCormick c. Fasken Martineau Dumoulin s.r.l.* mû devant la Cour suprême du Canada, étant préoccupée par la question de savoir si les avocats qui sont associés dans une société sans personnalité juridique distincte disposent d'un droit fondamental à la protection contre la discrimination, dans le cadre de leurs fonctions au sein de cette société.

Les aide-mémoires du CRL, présentement en développement, constitueront quant à eux un outil de dépannage intéressant pour les membres.

À suivre au cours du prochain mandat!

RELATION AVEC LES MEMBRES



PRÉSIDENTE DU COMITÉ
ME CAROLINE LAROUCHE

MEMBRES

M^{es} Justin Beeby, Nancy Celestin, Véronique Gaudette, Alex Giroux, Marie-Ève Gingras, Alexandra Hamel-Morrisset, Caroline Isabelle, Emile Langevin, Magdalena Sokol, Martin Thibault.

MANDAT

Le Comité Relation avec les membres (« CRM ») vise à renforcer les liens entre l'AJBM et ses membres. Cette mission implique la promotion de l'AJBM, de ses événements et des services qu'elle offre à ceux-ci. Le CRM tend ainsi à favoriser le réseautage entre les membres de l'AJBM, lesquels appartiennent à des groupes d'années de pratique et à des milieux de travail diversifiés.

Le CRM a également pour objectif de créer des liens avec ses futurs membres en s'impliquant auprès des associations étudiantes des différentes facultés de droit.

Les travaux du CRM visent trois objectifs principaux, selon le public concerné, à savoir :

- Quant aux membres actuels de l'AJBM : le CRM tient à ce que l'AJBM devienne un réseau et une ressource incontournables pour chacun.
- Quant aux futurs membres de l'AJBM : le CRM souhaite que les étudiants de facultés de droit montréalaises et des environs se sentent interpellés dès que possible par leur future association professionnelle.
- Quant au grand public (incluant les anciens membres) : le CRM souhaite mettre en valeur les réalisations et les personnes marquantes de l'histoire de l'AJBM depuis 1898.



RÉALISATIONS

PROMOTION DE L'AJBM, COMMUNICATION ET LIAISON AVEC LES MEMBRES

Le CRM a assisté la permanence de l'AJBM dans la création d'une nouvelle brochure mettant en lumière les services et activités offerts par l'AJBM, permettant ainsi aux membres, partenaires et collaborateurs de se familiariser avec l'AJBM en un coup d'œil.

Cette année, le CRM a également travaillé, en collaboration avec la vice-présidence et la Direction générale, à la création d'un forum de discussion conjoint et permanent entre les jeunes avocats montréalais et les membres de la magistrature des différents tribunaux. Ce forum sera mis en place dans les prochains mois entre l'AJBM et la Cour du Québec, la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec. Il aura notamment comme objectif d'échanger et de faciliter le partage d'information sur les différentes problématiques rencontrées par les juges, les avocats et les justiciables ainsi que de travailler en concertation avec les magistrats sur différents enjeux, notamment en matière d'accès à la justice.

INTÉGRATION PROGRESSIVE AUPRÈS DES FUTURS MEMBRES DE L'AJBM

Lors de quatre événements de type cocktail, organisés par le CRM au sein de facultés de droit (Universités de Montréal, McGill, d'Ottawa et UQAM), des dizaines d'étudiants ont eu l'occasion d'échanger avec différents membres de l'AJBM relativement à leur pratique juridique dite « alternative » (i.e. à l'extérieur des « grands cabinets »). Le CRM a également tissé des liens avec l'Université de Sherbrooke et l'Association des étudiants de l'École du Barreau du Québec à Montréal pour des activités l'an prochain. Un effort d'intégration des étudiants a été entamé en les invitant à certaines activités de l'AJBM, par le biais de Centres de développement professionnel.



VALORISATION DE L'HISTORIQUE DE L'AJBM

Cette année, afin de souligner le 115^e anniversaire de l'AJBM, le CRM a priorisé les travaux de valorisation de son historique en colligeant les archives disponibles depuis sa création en 1898, en numérisant l'information et en rédigeant les mémoires de l'AJBM. À cette fin, d'anciens présidents de l'AJBM et membres du Conseil d'administration furent ciblés et rencontrés dans le but d'accumuler de précieuses informations. Le CRM a rédigé des articles dans l'*ExtraJudiciaire* afin de rendre hommage à ces personnes qui ont marqué l'histoire de l'AJBM. En plus des articles, le CRM participe à la rédaction de capsules informatives publiées dans l'AJBM Express tous les mois et reproduites sur le site Internet de l'AJBM pour la postérité. Dans le même ordre d'idées, le CRM participera à la rédaction d'un numéro spécial de l'*ExtraJudiciaire* sur les 115 ans de l'AJBM qui mettra en valeur les différents moments clés de l'histoire de notre Association. Un livret a finalement été au sujet de l'histoire de l'AJBM dans le cadre du Bal du 115^e.

SERVICES JURIDIQUES PRO BONO

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
ME ANAÏS DE LAUSNAY



MEMBRES

M^{es} Maryse Ali, Heidy Melissa Arango, Amanda Assaf, Stania Berthlooz Balmir, Marylise Caron, Myriam Couillard-Castonguay, Marjolaine Dagenais-Côté, Alexandre-Justin Demers, Julie Doyer-Rocheford, Adam Eidemann, Zoé Foustokjian, Elisabeth Gauthier-Lagacé, Jennifer Gill Wilson, Alex Giroux, Laurent Godbout, Zalman Haouzi, Clifton Jarin, Extra Jr. Laguerre, Maxime Lévesque, Ariane Mallette, Vanessa O'Connell-Chrétien, Sébastien A. Paquette, Kathleen Parent, Julie-Anne Pariseau, Carol-Anne Perreault, Dominique Sénécal, Corina Alexandra Theodorescu, Jimmy Troeung, Josiane Villeneuve, et Mmes Samia Abbes, Julia Gallant, Ana Mercedes Henriquez.

MANDAT

La mission du Comité Services juridiques *pro bono* est d'améliorer l'accessibilité à la justice en offrant à la population divers services juridiques gratuits et en organisant des activités communautaires.

RÉALISATIONS

SERVICE DE PRÉPARATION À UNE AUDITION (SPA)

Ce service est offert aux parties non représentées par un avocat ayant reçu un avis de convocation à une audition dans le district de Montréal devant la division des petites créances de la Cour du Québec, la Régie du logement et la Commission des relations du travail. Il permet aux justiciables de rencontrer, gratuitement, un avocat bénévole pendant une trentaine de minutes, afin de recevoir des conseils sur la préparation de leur dossier et le déroulement de l'audition. Ce service est offert au palais de justice du lundi au vendredi de 12 h à 14 h.

QUELQUES STATISTIQUES

Près d'une centaine de bénévoles assurent la pérennité du service. Entre le 1^{er} mai 2012 et le 30 avril 2013, environ 1081 personnes ont bénéficié du SPA, dont 729 pour la Cour du Québec, division Petites créances, 65 pour la Commission des relations du travail et 287 pour la Régie du logement.

SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE À LA COUR MUNICIPALE (SIJ)

Le SIJ vise à apporter une aide ponctuelle aux justiciables qui ne sont pas représentés par avocat devant la Cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles ainsi que les affaires pénales ayant un impact important, afin de faciliter l'accès à la justice et une meilleure administration de celle-ci.

Statistiques du SIJ du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013

- 81 justiciables ont bénéficié du Service d'information juridique à la cour municipale
- Quinzaine d'avocats bénévoles ont été de garde pendant 66 avant-midis



« MERCREDI, J'EN PARLE À MON AVOCAT! »

Les jeunes étudiants âgés entre 12 et 20 ans ont également droit aux services des bénévoles afin d'obtenir de l'information et des conseils juridiques gratuits sur une multitude de sujets. Ainsi, du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013, plusieurs jeunes chaque mois ont pu discuter directement avec un avocat bénévole et poser leurs questions.

JURI-CONSEIL AUX ENTREPRISES

Ce service s'adresse à tout entrepreneur en phase de démarrage d'entreprise désirant bénéficier d'une consultation juridique gratuite d'une heure auprès d'un avocat bénévole. Du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013, 88 entrepreneurs ont bénéficié du service.



SOUPER À LA MAISON DU PÈRE ET LEVÉE DE FOND

La 19^e édition de cette activité a eu lieu le 13 février 2013. Plus d'une cinquantaine de bénévoles, dont des juges et décideurs administratifs, sont venus servir le repas aux 300 itinérants bénéficiaires de l'organisme.

Une courte clinique juridique a précédé le souper permettant ainsi à une demi-douzaine de bénéficiaires de l'organisme de poser des questions et de discuter avec les bénévoles présents sur une foule de sujets, notamment en droit criminel et pénal, droit de la famille, droit du logement et droit de la santé.



L'activité de levée de fonds organisée annuellement par l'AJBM au profit de la Maison du Père, tenue conjointement avec le Comité Activités socio-culturelles et sportives lors du Cocktail de la rentrée judiciaire du 24 janvier 2013, ainsi que les dons reçus de la communauté juridique ont permis à l'AJBM de remettre un montant de plus de 3 885 \$ à la Fondation de la Maison du Père.



GUIDE DE DÉMARRAGE DE L'ENTREPRISE 2.0

L'année 2012-2013 fût marquée par le lancement de la deuxième édition du Guide, dont la première édition a été publiée en 2009, suivant la modification à la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, le 12 mars 2013 lors d'un 6@8 Entrepreneurial. Ce Guide s'adresse aux entrepreneurs et traite de plusieurs sujets liés à l'exploitation d'une entreprise. Il est diffusé par l'AJBM sur son propre site en version électronique seulement.

CLINIQUE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE DE L'AJBM

Cette année la Clinique juridique téléphonique de l'AJBM aura lieu le 1^{er} juin lors du Congrès annuel du Barreau du Québec à Montréal.

PARTICIPATION DE L'AJBM AU SALON VISEZ DROIT

Encore cette année, l'AJBM était présente au Salon Visez Droit organisé par le Barreau de Montréal du 8 au 11 avril 2013.

L'AJBM y a tenu un kiosque et y a fait la promotion de ses services à la population. Ce fut également l'opportunité d'échanger avec d'autres organismes de la région de Montréal qui offrent des services juridiques *pro bono* et de faire la publicité pour les différents services juridiques gratuits de l'AJBM.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
ME ASTRID DAIGNEAULT-GUIMOND



MEMBRES

M^{es} Philippe Brouillette, Amélie Deguire, Vanessa Deschênes, Sophie Deschênes-Hébert, Florence Fortier-Landry, Michèle Frenière, Geneviève Gélinas, Pierre-Marc Gendron, Marie-Catherine Girouard, Antoine Guilmain, Geneviève Ladouceur, Extra Junior Laguerre, Émile Langevin, Sarah Pinsonnault, Anthony Soliman, Mme Zoé Foustokjian, M. Hubert David, M. Adrien Salas.

MANDAT

Le comité a comme mandat de contribuer au développement des compétences de ses membres en matière des technologies de l'information notamment en organisant la septième édition de la Conférence Legal.IT.

RÉALISATIONS

Cette année marque l'année de naissance du Comité Technologies de l'information (« CTI ») En effet, l'AJBM a choisi de créer un comité chargé de tout ce qui touche aux technologies de l'information et leur impact sur le droit.

LEGALIT 7.0 – 26 MARS 2013

Le 26 mars 2013, le CTI a présenté la 7^e édition de Legal.IT. Le Centre des Sciences de Montréal a offert encore une fois un lieu hors pair pour la présentation d'une grande variété de conférences.

Legal.IT est la plus importante conférence au Canada sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit. La Conférence Legal.IT est née en 2007 dans le cadre d'un colloque organisé par le Comité Affaires publiques de l'AJBM.

Pendant la journée du 26 mars 2013, les participants avaient la possibilité d'assister à l'une des trois conférences offertes de façon simultanée. Les sujets de conférences incluait notamment : la transmission et la réception de documents technologiques, les médias sociaux, la loi anti-pourriel, la wikialité, le mobile e-commerce, la sécurité des renseignements personnels, etc. Au total, c'est plus de 200 participants qui ont été réunis pour cet événement devenu une activité annuelle incontournable pour notre Association.



APPLICATION MOBILE DE L'AJBM

Lancée lors de la 6^e édition de la Conférence Legal.IT, l'application mobile de l'AJBM est maintenant disponible pour les appareils Apple, Blackberry et Android. Un an après le lancement, il y a eu près de 700 téléchargements de l'application. Les usagers ont accès à des capsules juridiques préparées par Éducaloi, aux articles et aux 10 jugements essentiels publiés sur le Blogue du CRL ainsi qu'à toutes les dernières nouvelles concernant l'AJBM et ses activités.

AVANCEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LA PRATIQUE DU DROIT

L'idée de rendre disponible une veille sur les technologies de l'information et le droit a pris naissance cette année et vous en verrez certainement les résultats dans les prochains mois. Le comité vise attirer certains de ses bénévoles à suivre l'actualité en matière TI afin de rendre disponible à tous les membres les dernières nouvelles, décisions et gadgets qui pourraient influencer notre pratique du droit.



Crédits photos : Savitri Bastiani

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
ME AMÉLIE CHARTIER-GABELIER

MEMBRES

M^{es} Jennifer Besner, Vanessa Deschênes, Catherine Dufour, Catherine Fugère-Lamarre, Mira Gauvin, Karine Gourde, Rosine Knafo, Andréanne Latreille, Anne-Marie McSween, Sherley Morin, Catherine Ouimet, Jean-François Sabourin.

MANDAT

En 2012-2013, l'ÉcoComité conjoint avec le Barreau de Montréal a décidé de réorienter ses actions et ses projets vers leur objectif premier, c'est-à-dire de réfléchir aux meilleures façons de contribuer à la protection de l'environnement et de promouvoir celles-ci au sein de la communauté juridique.



RÉALISATIONS

Cette année, les membres de l'ÉcoComité conjoint ont mis de côté l'organisation d'événements pour se consacrer à l'élaboration d'une boîte à outils verte dont l'objectif sera de fournir aux avocats les moyens nécessaires pour se doter de meilleures pratiques vertes tout en alliant économie et efficacité.

Les membres du comité ont cerné les membres susceptibles de recevoir le contenu informationnel au sein des cabinets, des entreprises et des juristes de l'État. Ces personnes sont généralement responsables des comités environnementaux en place ou simplement, en l'absence d'un tel comité, intéressées à recevoir et à instaurer les initiatives proposées.

Le contenu informationnel à transmettre est en cours d'élaboration et le comité a répertorié les pratiques susceptibles d'inciter les membres de la communauté juridique de Montréal à développer leur réflexe et apprivoiser les meilleures pratiques pour ainsi diminuer de façon substantielle leur empreinte écologique. Seront proposées, par exemple, des informations relatives à des produits nettoyants écologiques, des services de traiteur, des services de recyclage des appareils électronique ou simplement privilégier des outils permettant une saine gestion des ressources.

Finalement, les membres du comité sont à réfléchir à la meilleure façon de transmettre l'information colligée à ses membres. Plusieurs idées ont été soumises par les membres du comité dont notamment la transmission d'un bulletin électronique ou encore la tenue d'un kiosque de l'« Avocat vert » lors de certains événements organisés par l'AJBM ou le Barreau de Montréal.

Le Comité prévoit être en mesure de transmettre ces initiatives dès 2013-2014.



Source : Barreau de Montréal

DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

PRÉSIDENT DU COMITÉ
ME NOËL ST-PIERRE

MEMBRES

M^{es} Attieha Rebeca Chamaa, Maria Giustina Corsi, Keith Hanna, Gacia Kazandjian, Steven Mark Kmec, Zeïneb Mellouli, Donald Michelin, Catherine Ouimet, Aline Uyen Khanh Quach.

MANDAT

Le comité a pour mandat d'appuyer l'AJBM et le Barreau de Montréal dans la réalisation de leur vision d'ouverture ethnoculturelle, notamment :

- en développant la connaissance des membres sur les réalités des communautés culturelles;
- en incitant la participation des avocats, membres des communautés culturelles, dans les activités de l'AJBM et du Barreau, dans le développement de la profession et dans son accès;
- en organisant des activités de formation.



Les moyens suivants sont ajoutés à ceux élaborés afin de réaliser le mandat du comité :

- Aider à l'intégration sur le marché du travail des avocats et stagiaires en droit qui sont des ressortissants étrangers ou des personnes issues des communautés culturelles (en général visibles);
- Sensibiliser les employeurs à leurs réalités.

RÉALISATIONS

En août 2012, le mandat du comité Diversité ethnoculturelle a été révisé par les Conseils du Barreau de Montréal et de l'Association du Jeune Barreau de Montréal.

Le mandat prévoit, entre autres, l'organisation de conférences, des contacts avec des associations ethnoculturelles de juristes, le soutien aux jeunes avocats issus des communautés culturelles, l'offre d'occasions de réflexion et de partage sur l'expérience vécue par les avocats issus de communautés culturelles.

Le comité a tenu une demi-journée de réflexion pour développer un plan d'action qui répond à son nouveau mandat. La participation des membres du comité dans différentes activités a connu une augmentation importante. Au fil des mois, le comité est devenu un lieu d'échange d'idées et de connaissances.

Le comité a proposé au Conseil du Barreau de Montréal l'organisation d'une campagne de publicité pour connaître la diversité (d'origines, de sexes, d'âges, etc.) du Barreau.

Une conférence sur le thème de la famille, le droit et les communautés issues de l'immigration récente aura lieu en juin 2013. Les réalités de ces communautés et leurs relations avec le système judiciaire ainsi que l'évolution du rôle de l'avocat font partie des questions discutées lors de cette conférence.

Le comité a participé à l'organisation du Forum pour une profession diversifiée du Barreau du Québec en février 2013.

Le comité tiendra un 5 à 7 après la rentrée de septembre 2013 et est reconnaissant au cabinet Clyde & Co Canada pour sa promesse d'un soutien financier pour cet événement.



Source : Barreau de Montréal

115 ANS d'HISTOIRE



Musée McCord



L'EXTRA **JB**
 L'Association des Juristes du Barreau de Montréal
 Pour ne pas en avoir l'air
 Consultez l'AJBM
 CONGRÈS 1992
 937-0430
 intelcom+
 le nouveau service de droit
 1 (81) 393-9900
 1 (800) 365-4799

EXTRA! Judiciaire
 Projet de loi C-59 sur la justice et administré après
L'AJBM prend position!
 Assemblée générale annuelle et élections
 1992-1993
 L'AJBM s'engage pour vous.

EXTRAJUDICIAIRE
 Verts et Mûrs
 Décembre 2011

EXTRAJUDICIAIRE
 Mythes et légendes
 Décembre 2011
 Illustration d'un gnome.

L'AJBM EN IMAGES



Crédit photo : Warren Zelman



Crédit photo : Pix Studio 52, Sophie Jin



Crédit photo : Warren Zelman



Crédit photo : Savitri Bastiani



Crédit photo : Pix Studio 52, Sophie Jin



Crédit photo : Savitri Bastiani



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
MAISON DU BARREAU
445, BOULEVARD ST-LAURENT
BUREAU RC-03
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA
H2Y 3T8

TÉLÉPHONE : 514.954.3450
TÉLÉCOPIEUR : 514.954.3496
COURRIEL : info@ajbm.qc.ca